

SESSIONI URDINARIA DI U 10 MARZU 2022

RIUNIONI DI U 10 MARZU 2022

N° 2022 /M3/08

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA PIERRE MARIE BOURDIN MURACCIOLE PÀ U GRUPPU « GHJUVENTU IN MOSSA », À L'ATTINZIONE DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU

Ughjettu : Cumul des mandats et transparence des indemnités des élus

Monsieur le Président de l'Exécutif, L'éthique dans la vie politique est un enjeu de démocratie majeur. Alors que dans le monde entier, la politique est victime d'un désintérêt grandissant, il est important de redonner confiance en la vie publique. Pour cela, nous pensons qu'un certains nombres d'éléments sont primordiaux et que des signaux forts doivent être donnés. Le cumul des mandats en est.

Si depuis des années, les règlements ont évolué pour limiter ce phénomène, celui-ci existe toujours et nuit au bon fonctionnement démocratique. Il relève aujourd'hui de l'éthique des responsables au pouvoir d'assurer un équilibre entre les prises de fonction dans l'objectif de limiter ce phénomène, qui existe à tous les échelons du pouvoir et également au sein de l'Assemblée de Corse.

M. le Président, quel est votre avis sur le cumul des mandats et quels signaux comptez-vous donner pour tendre à le limiter ?

De la même façon, la transparence quant aux indemnités des élus est importante pour le fonctionnement démocratique. Un groupe de l'Assemblée de Corse vous avait demandé il y a quelques mois de lever le voile sur les indemnités que perçoivent les élus pour les différentes fonctions de l'Assemblée de Corse ainsi que celles qui lui sont rattachées. Nous pensons que cette demande est légitime et nécessaire.

M. le Président, comptez-vous répondre à cette demande ?

Je vous remercie